



LES TOILETTES SECHES



Les toilettes sèches, dites aussi toilettes à litière ou toilettes à compost, sont des toilettes sans raccord à l'eau donc sans chasse d'eau.

Par "toilettes", on inclut ici différentes installations reposant sur le même principe : cabines individuelles, rangée de plusieurs cabines, caravane avec 1, 2 à 3 cabines, urinoirs linéaires, urinoirs en cercle, avec gouttière ou cônes, etc.

Les toilettes sèches événementielles représentent une véritable solution écologique. Elles se sont généralisées depuis une dizaine d'années sur les festivals et sont entrées progressivement dans les habitudes des festivaliers.

Mais pour que tout cela fonctionne, les toilettes sèches doivent être une démarche globale et volontaire de la part d'un organisateur d'événement. En effet, s'affranchir des réseaux d'eau et d'assainissement implique une réappropriation de la gestion des matières, ainsi qu'un accompagnement au changement vis-à-vis des utilisateurs.

Le succès des toilettes sèches réside dans le suivi des différentes étapes présentées ci-dessous, de l'identification du besoin jusqu'à l'évaluation des impacts, en passant par l'installation du matériel, la gestion pendant l'événement, la viabilité d'une filière de traitement et l'information des usagers.

Pourquoi mettre en places des toilettes sèches sur mon festival ?

Les avantages des toilettes sèches

- Des économies d'eau considérables : pour un événement accueillant 20 000 personnes, à raison de 8 litres d'eau économisés par chasse d'eau (en moyenne 2 passages par pers / jour) cela donne 320 000 litres d'eau économisés par jour, c'est presque l'équivalent d'une piscine de 25 mètres ou de 36 000 packs d'eau !
- un intérêt pour l'agriculture locale puisque le compost des matières issues des toilettes sèches est un amendement intéressant pour les cultures ;
- la possibilité de proposer des toilettes dans n'importe quel lieu, sans raccordement (sauf éventuellement pour les lave-mains), quelle que soit la complexité technique du lieu (en intérieur ou en extérieur, en milieu urbain ou rural, sur bitume ou sur herbe, ...) ;
- un accueil des publics de qualité, un service rendu qui fait partie de la réussite globale de l'événement car les toilettes sèches sont confortables, inodores (contrairement aux toilettes chimiques), silencieuses, potentiellement esthétiques et ludiques ;
- la sensibilisation des publics à l'écologie et à l'éco-citoyenneté, le changement de comportement.

Inconvénients et points de vigilance

- Trouver une filière de traitement des matières issues des toilettes sèches peut être difficile, or c'est l'aspect le plus important ! (Voir l'étape 6, p. 5) ;
- une prestation clé en main, avec des professionnels dont c'est le métier peut représenter une charge financière pour un festival (Voir les aspects financiers, p. 2) ;
- l'adhésion des festivaliers n'est pas toujours garantie, l'installation de toilettes sèches nécessite une bonne organisation, de l'information et de la sensibilisation (Voir l'étape 4, p. 4).

Objectifs opérationnels

- Gérer de manière optimale des équipements et des matières qui en sont issues ;
- démontrer la faisabilité et l'intérêt des toilettes sèches événementielles ;
- faire adhérer les participants et les festivaliers à ce dispositif écologique.

Les acteurs concernés

L'organisateur de l'événement

Ou la structure responsable de la production de l'événement (en particulier les chargés de productions, régisseurs, référents DD et propreté, bénévoles, ...) : son rôle est d'anticiper l'offre de toilettes et d'assurer la mise en œuvre de toilettes sèches jusqu'à l'évacuation des matières (en faisant appel à un prestataire si besoin). D'où l'importance d'une bonne information et d'une bonne coordination avec toutes les personnes qui font le festival (montage, communication, signalétique...).

La filière de traitement

Plusieurs solutions possibles donc plusieurs interlocuteurs possibles : stations d'épuration, unité de méthanisation, composteur ou plate-forme de déchets verts, exploitation agricole. Son rôle est de récupérer ou de réceptionner les matières issues des toilettes sèches de l'événement, pour les transformer en compost ou en engrais pour le sol (en respectant certaines normes). C'est lui qui dira si les matières issues des toilettes conviennent ou non.

Le prestataire

Le prestataire ou loueur de toilettes sèches (entreprise, association, ...) : a pour rôle d'aider l'organisateur d'événement à proposer ou gérer les toilettes sèches. Différentes prestations, donc différents tarifs, sont possibles : de la simple location de matériel à la prestation clé en main comprenant gestion et animation pendant l'événement. Il faut bien s'accorder avec lui sur les missions prévues et notamment sur l'évacuation des matières en fin d'événement !

Les usagers des toilettes sèches

Festivaliers, participants, bénévoles, artistes... : aucun bouleversement pour eux car les toilettes sèches sont très simples d'utilisation ! Deux consignes à leur transmettre néanmoins : mettre de la sciure à chaque fois, et ne mettre aucun objet indésirable.

Etape 1 : Réfléchir et prévoir

Identifier le besoin

Le besoin en toilettes sèches est-il réel ? Quels sont les infrastructures ou autres équipements sanitaires à proximité ? Combien de personnes sont accueillies sur votre événement ? Combien mangent et boivent sur place, combien campent ? Le public est-il plutôt familial, jeune, très festif ? Les toilettes seront-elles utilisées la nuit ?

Dimensionner

Prévoir un nombre suffisant de cabines pour l'événement, les répartir de façon à éviter des files d'attente trop longues.

Suite à une étude nationale, le RAE (Réseau assainissement écologique) recommande de prévoir à minima, par tranche de 1000 personnes : 2 à 6 urinoirs, 2 à 4 cabines, et 1 cabine pour personne à mobilité réduite. Des préconisations à adapter en fonction de la demande, de la configuration du lieu, des horaires...

Autres indicateurs montrant que le nombre de toilettes est insuffisant : les retours et commentaires des festivaliers sur le sujet, et le nombre de festivaliers préférant "aller aux toilettes" n'importe où plutôt que de faire la queue aux toilettes.

Budgétiser

Les toilettes sèches ne coûtent pas forcément plus chères (et quand bien même elles seraient plus chères, l'économie d'eau, l'impact moindre sur l'environnement et le confort des publics justifient l'éventuel surcoût).

Tarifs indicatifs de différentes prestations :

- Location de cabines et/ou urinoirs pour un week-end : de 0€ (par un festival ami) à 200€ par unité (pour une prestation clé en main par un prestataire hors livraison et transport des matières)
- Location de caravane-toilettes sèches pour un week-end : de 50 à 300 €.
- Achat ou récupération de sciure dans une scierie : généralement gratuit, ou à bas prix (~15€/m³)
- Prestation de pompage des urines par un hydrocuveur : de 100 à 200€. Attention, le prix peut varier si le pompage doit être renouvelé 1 ou 2 fois.
- Prestation de gestion et d'animation des toilettes sèches pendant tout un week-end : de 500 à 2000€.

Pour effectuer un comparatif de prix avec d'autres types de toilettes, veiller à bien prendre en compte tous les frais annexes (facture d'eau, achat de produit de nettoyage, livraison, moyens humains...)

Etape 2 : Trouver des toilettes sèches

Faire appel à un prestataire

La solution conseillée pour une 1ère année de mise en place (et les années suivantes si on n'a pas les moyens de gérer soi-même les toilettes sèches de A à Z). Cela facilite les recherches, fait gagner du temps et surtout garantit un service de qualité, des connaissances et un professionnalisme qui permettront de proposer des toilettes sèches fonctionnelles pendant tout l'événement. Une solution clé en main qui justifie son coût.

Prendre contact avec un ou plusieurs prestataires de toilettes sèches pour en savoir plus sur les services proposés. S'assurer du sérieux de la prestation et en particulier du devenir des matières des toilettes à l'issue de l'événement. Ne pas hésiter à demander à voir le type d'installation proposée (cabine, montage, facilité d'utilisation, organisation des vidages...).

Cf. Ressources et contacts utiles à la fin de la fiche

Attention, gérer soi-même des toilettes sèches induit d'organiser soi-même l'information, la gestion et le nettoyage des toilettes pendant l'événement, ainsi que l'évacuation des matières jusqu'à la filière de traitement. Or il n'est pas toujours facile de trouver des bénévoles sur cette mission (salarier des personnes si nécessaire).

En louer et les gérer soi-même

Outre les prestataires, on peut louer des toilettes auprès d'autres organisateurs ou d'autres associations (choisir en fonction de la distance). Pour alimenter les recherches :

- La plateforme de mutualisation de matériel événementiel MATELO ;
- la cartographie des toilettes sèches en Bretagne est également à votre disposition sur le site du Collectif des festivals.
- le RAE-intestinale, réseau d'assainissement écologique, compte plus de 40 membres dans toute la France.

En construire

Pourquoi pas, quand on a l'âme d'un bricoleur et si on en a l'utilité plusieurs fois par an. Dans ce cas, on a le choix du format (urinoirs, cabines, caravane...), des matières (bois, plastique, bâche, matériaux de récupération...) et de la praticité (facile à monter/démonter, facile à transporter...).

Penser à construire également une ou des cabine(s) pour personnes à mobilité réduite, (c'est obligatoire) en veillant à bien respecter les normes d'accessibilité liées au handicap, notamment : un espace de plain-pied (éviter l'herbe et les sols meubles), une entrée de 80 cm de large minimum, une aire de rotation de 150 cm de diamètre minimum, et une barre d'appui obligatoire.

A noter que certains ESAT peuvent également en construire.

Etape 3 : Installer les toilettes sur son site

Où installer les toilettes sèches ?

La localisation des toilettes a son importance : pas trop éloignée du cœur de l'événement, mais pas centrale non plus pour faciliter la logistique et les vidages. Il peut être bien d'installer des toilettes dans 2 endroits différents, afin de réduire les files d'attente.

Il faut prévoir une zone de stockage des matières des toilettes sèches : benne, remorque ou autres récipients pour stocker les matières résiduelles en attendant leur évacuation. Cette zone de stockage ne doit pas être accessible au public. Les récipients de stockage doivent **absolument être étanches** (pas d'écoulements en dessous).

Schéma d'installation préconisé

Il est impératif de séparer la zone "utilisateurs" de la zone "manutention". Préférer une évacuation par l'arrière des récipients.

Dans le cas d'installations de toilettes sèches en nombre, avec forte fréquentation, on peut prévoir une installation sur fosse pour collecter les matières plutôt que des allers-retours avec les récipients.

Attention cependant à l'installation sur fosse :

- la sciure ne peut absorber tout le liquide, il peut donc y avoir des infiltrations dans le sol : il faut rendre étanche la fosse, a minima avec de la bâche ;
- creuser une fosse plusieurs années au même endroit présente des risques d'effondrement.

Cette solution est à envisager avec précaution, à réaliser avec des professionnels.

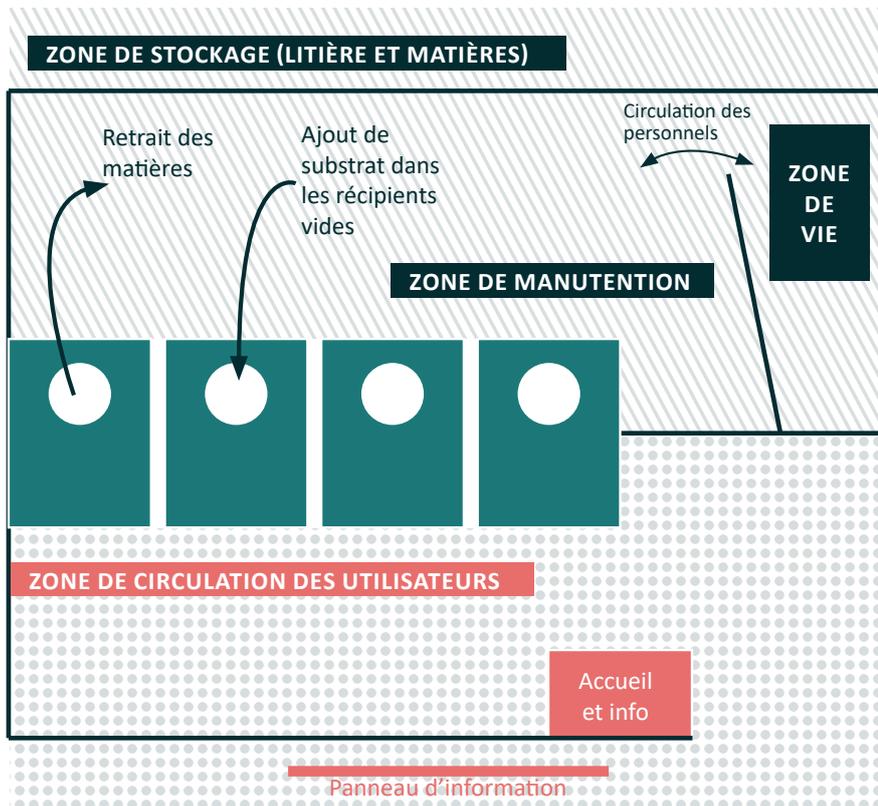


Schéma type de l'organisation d'une zone de toilettes sèches.
A adapter en fonction de la configuration de l'événement.

Pour chaque cabine prévoir impérativement du papier toilette et une poubelle !

Prévoir un lave-mains avec eau et savon, à proximité immédiate des toilettes.

LES URINOIRS

Installer des urinoirs à destination des festivaliers masculins ou des festivalières utilisant un pisse-debout permet de désencombrer et donc réduire l'attente aux cabines.

Cela permet également une gestion de l'urine pure.

A noter qu'aujourd'hui, il n'y a pas de filière de traitement pour l'urine pure, elle est envoyée en station d'épuration. Il faut pour cela faire appel à une société de pompage ou demander l'autorisation à la mairie de vidanger sur une aire de camping-cars si les quantités sont limitées.

Etape 4 : Informer

Il faut prévoir d'informer les usagers, en amont et pendant l'événement, sur l'existence et sur le fonctionnement des toilettes sèches. A l'entrée des toilettes sèches, expliquer ou mettre un panneau explicatif sur le principe des toilettes sèches, et dire clairement de prendre un bol ou gobelet de sciure avant d'aller dans une cabine. A l'intérieur de celle-ci, rappeler le fonctionnement de toilettes sèches et indiquer très clairement qu'il est interdit de mettre autre chose que du papier toilettes dans des toilettes sèches : pas de serviette hygiénique ni tampon, pas de couches, pas de mégots, pas de médicaments, pas de gants plastiques (bien prévoir une poubelle dans chaque cabine pour ces indésirables). Cette information sur les objets indésirables est indispensable si l'on veut garantir le bon fonctionnement du dispositif et la satisfaction de la structure qui récupérera les matières...

Ne pas lésiner sur la signalétique !
Le RAE a conçu des posters explicatifs à afficher, voir dans les ressources.

Etape 5 : Gérer

Toutes les 2h (ou plus souvent ou moins souvent selon les cas), faire le tour des toilettes sèches : vider les récipients dès qu'ils sont remplis à la moitié ou aux trois-quarts, vider les poubelles, nettoyer les cabines, remettre du papier et vérifier que les informations soient toujours visibles. Si cette mission est effectuée par des bénévoles, privilégier les binômes et faire tourner les équipes le plus souvent possible mais en garantissant une continuité dans la gestion.

Quelques précautions simples permettent de prévenir les risques liés au maniement des toilettes sèches :

- utilisation de pelles
- pour chaque personne : port de gants, de bottes, et d'un masque
- sécurité en termes de manutention (port des seaux ou récipients = port de charges assez lourdes)

Etape 6 : La filière de traitement

L'objectif est d'aboutir à un retour au sol des matières issues des toilettes sèches, sans que cela ait d'impact négatif sur l'environnement, au contraire les matières doivent pouvoir nourrir les sols.

Quels interlocuteurs ?

Prendre contact avec :

- le service assainissement de la collectivité : existe-t-il une structure retraitant les boues d'épuration locales par compostage ou épandage ?
- le service déchets ou le service des espaces verts ou parcs et jardins : sont-ils prêts à recevoir ces matières ? Ont-ils les moyens de les gérer facilement (aire de stockage, maturation suffisante) ? Ou peuvent-ils mettre à disposition un espace pour aménager une aire de compostage différenciée pouvant être gérée par l'organisateur pour un usage chaque année.
- un exploitant agricole est-il intéressé pour récupérer les matières de vos toilettes sèches ?
- une société privée de nettoyage ou de traitement des déchets peut-elle venir chercher les matières sur site ? A quelles conditions et à quel prix ?
- un compostage sur le site de l'événement est-il envisageable ?

La première solution (boues d'épuration traitées sur une aire de compostage agréée) garantit un suivi et un respect du cadre réglementaire ce qui n'est pas toujours le cas des autres solutions. Malheureusement certaines structures de traitement sont réticentes à recevoir les matières des festivals (faibles volumes, législation floue) Dans tous les cas, il importe de prouver à ces interlocuteurs que la gestion des toilettes sèches est maîtrisée et que leurs attentes sont prises en compte (ex : séparation des urines, quantité de sciure, moyen de stockage, date d'évacuation des matières...).

Evaluer l'action

Les indicateurs

Economies d'eau par rapport à des toilettes raccordées
Valorisation des matières
Satisfaction des usagers

Anticiper la filière de traitement ! Sans filière, il est impossible de mettre en place des toilettes sèches, on ne peut pas jeter les matières qui en sont issues aux ordures ménagères ou dans les égouts.

Le compostage

Pour les cas de compostage, il faut une solution qui permette de justifier une hygiénisation avec une température suffisante (70°C pendant 48h) ou une durée assez longue de compostage (minimum 15 mois à 30-35°C), pour garantir l'élimination de la quasi-totalité des germes pathogènes potentiellement présents.

Rappel : veiller à enlever tout objet indésirable au moment des vidages. Un seul objet indésirable trouvé dans les litières et le refus de reprise pourrait trouver sa justification aux yeux de repreneurs parfois déjà réticents à accepter les matières issues de festivals (crainte par rapport au grand nombre d'utilisateurs, à la présence de drogues, etc.)

Des conseils pour assurer la bonne décomposition des matières dans la plaquette Prestataires du RAE (cf. ressources)

Le transport

Le transport des matières issues des toilettes sèches doit s'effectuer dans des cuves étanches et fermées.

Si le volume excède 500 kg, il est obligatoire de faire une déclaration de transport de déchets non-dangereux auprès de la préfecture.

On peut estimer le poids des matières des toilettes sèches à environ 350 Kg/ m³. Les poubelles noires dites "de chantier" ayant une capacité de 75 à 80 L, on atteint les 500 Kg avec 24 poubelles remplies aux ¾.

Les données à collecter

Nombre de passages aux toilettes
Volume des matières récoltées et valorisées (retours de la filière de traitement)
Volume initial de sciure
Retours des usagers (sur le confort, la propreté, l'attente...)

Ressources et contacts utiles

RÉSEAU DE L'ASSAINISSEMENT ÉCOLOGIQUE (RAE) INTESTINALE Collectif d'associations, de bureaux d'études, d'artisans, d'entreprises et de particuliers, actifs dans la promotion et la mise en œuvre de systèmes d'assainissement écologique. <https://www.rae-intestinale.fr/>

TOILETTES DU MONDE Association œuvrant pour le développement et l'accompagnement des filières d'assainissement écologique. www.toilettesdumonde.org

Outils de communication à destination des usagers et un guide pratique à destination des organisateurs d'événement et des prestataires à télécharger dans l'onglet Ressources.

L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (ADEME)

L'ADEME est une structure ressource dans le domaine de l'environnement et peut apporter des aides financières.

ADEME Bretagne : 33, Bd Solférino - CS 41217 - 35012 RENNES CEDEX - Tél. : 02 99 85 87 00 www.bretagne.ademe.fr

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) le SPANC est un service public local chargé de conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif, et de contrôler les installations d'assainissement non collectif.

Le découpage territorial des SPANC étant différent de celui des intercommunalités, s'adresser à la mairie ou à la communauté de communes ou d'agglomération pour savoir de quel SPANC le festival dépend et obtenir ses coordonnées.

CARTOGRAPHIE « OÙ TROUVER DES TOILETTES SÈCHES EN BRETAGNE ? » sur le site du Collectif des festivals : www.lecollectifdesfestivals.org

MATELO plateforme de mutualisation de matériel pour les acteurs de l'événementiel : www.matelo-evenements.org



D'autres ressources disponibles sur le site du Collectif :

www.lecollectifdesfestivals.org > Ressources Eau / toilettes sèches